



## Déclaration liminaire CTL emplois du 7 janvier 2021

Monsieur le président,

Ce CTL emplois comporte 2 points à l'ordre du jour, les emplois et les ponts naturels.

Traditionnellement, le CTL emplois est suffisamment riche et dense pour ne pas aborder un autre point. C'est d'ailleurs ce qui est fait dans les instances nationales.

Certaines traditions se perdent, mais d'autres subsistent. Celle par exemple de la perte d'emplois que nous subissons, année après année, et qui conduit à des services exsangues, des conditions de travail inadmissibles, et des agents et des chefs de service à bout.

Une autre tradition qui survit également est celle de la bataille de la communication : la centrale se targue d'avoir signé le contrat d'objectifs et de moyens alors que ce dernier entérine la suppression pure et simple de 1800 emplois cette année, et 1600 l'an prochain. Nous ne saisissons pas bien en quoi c'est une avancée. Nous sauvegardons certaines de nos missions, certes, mais avec 3400 emplois en moins cela signifie que nos conditions de travail ne vont pas s'améliorer, bien au contraire !

Toujours dans le même registre, vous voulez faire croire aux agents que la DDFIP « gagne » 30 emplois grâce à l'arrivée du service « démétropolisé déconcentré de proximité ».

- Ces emplois ne sortent pas du chapeau, ils ont été amputés à d'autres DDFIP, ravies sans doute de cette perte sèche de 35 emplois.
- Concernant le nouveau service, devons-nous craindre l'arrivée de contractuels, pour combler des postes peu attractifs ? Le jour où vous étendrez le recours aux contractuels comme c'est déjà le cas de manière sporadique, quel message adresserez-vous à vos équipes ? *A force d'avoir supprimé vos postes depuis 10 ans, je n'ai plus assez d'agents pour combler les services qui arrivent et je suis obligé de recruter dans le privé !*
- Ce sont cinq emplois qui sont bel et bien supprimés à la DDFIP du Jura.

Encore et toujours sur le même sujet de la communication, hier s'est ouverte la nouvelle campagne de l'observatoire interne. Les agents diront une nouvelle fois à nos dirigeants que rien ne va, ni les conditions de travail, ni le sens des réformes, qu'à peine une restructuration est achevée qu'une nouvelle arrive, remettant en cause la précédente ... Tout cela nous est présenté comme un exercice essentiel, pour le bien-être de tous. Sauf que l'exercice en est à sa troisième année, que les résultats

sont affligeants et se détériorent constamment, et que la centrale a toujours la même réponse : *on poursuit les réformes, encore plus vite, encore plus fort !*

L'histoire l'a prouvé une fois de plus à Manosque hier ! Ce n'est pas le premier, il faut craindre que ce ne soit pas le dernier.

Et les documents de travail fournis pour ce CTL illustrent parfaitement cette folie des réformes. Personne ne s'y retrouve dans tous ces transferts, mais peut-être est-ce le but ? Pourquoi avoir supprimé le CDIF il y a 10 ans ? *Pour créer un SDIF aujourd'hui voyons !* Pourquoi avoir prôné la pluri-compétence et le brassage des missions il y a 10 ans ? *Pour prôner la spécialisation des services aujourd'hui voyons !* Personne ne comprend ni le fond, ni la forme de vos réformes.

Le sens se perd, les agents s'adaptent dans la douleur, et l'instabilité professionnelle est permanente. Depuis 10 ans, celles et ceux qui connaissaient la matière, les « sachant », sont partis en retraite et les collègues qui s'efforcent d'exercer leur mission dans ces services déstructurés sont perdus. Ils vous le disent à travers leurs représentants, ils vous l'écrivent dans l'observatoire interne ! Entendez-les !

A la DDFIP du Jura c'est le principe de Lavoisier revisité : tout se perd, tout se crée (à Lons), et tout se transforme !

Une tradition qui nous est chère, Monsieur le président, c'est de ne pas siéger à la première convocation du CTL emplois. Nous ne participerons pas à ce semblant de dialogue social, où les directeurs nous servent sempiternellement les mêmes arguments. Nous n'avons pas à débattre du lieu et du nombre de postes à supprimer.

Ainsi, vous ne pourrez pas dire que le CTL a accepté les propositions.

Cela fait 10 ans que le ratio charge/emplois calculé on ne sait comment conduit à supprimer un B par ci, un C par là ... Cela fait 10 ans qu'on nous explique qu'en supprimant des emplois, on exercera mieux nos missions. Cela fait 10 ans qu'on affiche des résultats exceptionnels, alors que chacun sait que la qualité de nos missions se dégrade inéluctablement, en dépit des efforts de communication déployés. Dernière affiche en date : la qualité des services rendus par les SIP : on a vidé les SIP de leurs emplois depuis 10 ans, on dit supprimer la TH, on transfère la TF aux SDIF, et on met en place le prélèvement à la source. Que restera-t-il aux SIP ? Rien ... si ce n'est de belles affiches. Et on peut répéter cet exemple à l'envi, que ce soit pour les SIE, les trésoreries, les SPF ou encore le contrôle fiscal.

Nous vous laissons donc la responsabilité d'expliquer aux agents et chefs de services la subtilité des raisons qui vous ont poussé à choisir de supprimer tel emploi à tel endroit, dégradant davantage la motivation des agents et des chefs de services, dégradant encore les conditions de travail.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le président, les représentants Solidaires Finances Publiques et CGT Finances publiques du Jura ne siégeront pas au CTL emplois.